RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 06015
Numéro SIREN : 440 319 101
Nom ou dénomination : SAMSIC SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2018 sous le numéro de dépôt 83389

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-08-2018

N° DE DEPOT : 083389

N° GESTION : 2002B06015

N° SIREN : 440319101

DENOMINATION : SAMSIC SECURITE

ADRESSE : 6 av du Professeur André Lemierre 75020 Paris

MILLESIME : 2017

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC SECURITE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 Avenue PROFESSEUR ANDRE LEMIERRE 75020 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 3 1 9 1 0 1 0 0 2 9 9 — Néant ☐ *

COPIE CERTIFIEE CONFORME

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	161 067	AG	150 889	10 177	41 310
		Fonds commercial (1)	AH	18 890 106	AI		18 890 106	18 890 106
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 206 845	AS	766 792	440 053	382 479
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 722 709	AU	737 485	985 223	824 782
		Immobilisations en cours	AV	396 798	AW		396 798	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	100 000	CV		100 000	100 000
		Créances rattachées à des participations	BB	2 915 000	BC		2 915 000	6 885 000
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	1 220 504	BI		1 220 504	1 687 293
		TOTAL (II)	BJ	26 613 031	BK	1 655 167	24 957 863	28 810 971
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 900 034	BY	160 380	14 739 654	12 524 299
		Autres créances (3)	BZ	14 555 707	CA		14 555 707	11 154 280
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	6 000 512	CG		6 000 512	4 678 133
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	158 825	CI		158 825	99 123
		TOTAL (III)	CJ	35 615 079	CK	160 380	35 454 699	28 455 837
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	62 228 111	1A	1 815 547	60 412 563	57 266 809

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR 109 122

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC SECURITE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 21 780 000)	DA	21 780 000	21 780 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 178 000	2 178 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 663 650	2 415 240
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 485 885	1 248 409
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	30 107 535	27 621 650
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 380 465	1 332 800
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 380 465	1 332 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 052 899	791 861
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	898	847
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 616 854	5 977 648
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 532 408	20 208 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	682 255	1 289 952
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	39 246	43 836
	TOTAL (IV)	EC	28 924 562	28 312 358
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	60 412 563	57 266 809
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont: Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont: Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont: Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 924 562	28 312 358
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 052 899	791 861

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 229	42 210
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 466	12 501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 696	54 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 291	7 269
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	36 369	38 456
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	49 660	45 725
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(41 964)	8 985
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(20 472)	(15 872)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	102 899 324	101 372 694
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	100 413 438	100 124 285
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 485 885	1 248 409
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	21 132	7 948
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	74 383	153 243
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	27 113	26 872
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 180 672	1 261 739
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	982 980	972 305
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES	13 291	
VALEUR COMPTA IMMO CORP. CEDEES	36 369	
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS		1 229
PRODUITS CESSION IMMOS CORPORELLES		6 466

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC SECURITE — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens *	FD	(22 113)	FE		FF	(22 113)	778
	Production vendue – services *	FG	100 687 497	FH		FI	100 687 497	98 990 986
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	100 665 384	FK		FL	100 665 384	98 991 765
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	33 404	48 730
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 052 980	2 043 742
	Autres produits (1) (11)					FQ	64 865	79 777
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	102 816 634	101 164 015
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 062 977	1 050 458
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	17 225 154	20 429 837
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 252 000	3 025 530
	Salaires et traitements*					FY	57 515 094	54 400 535
	Charges sociales (10)					FZ	18 884 867	18 770 865
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	484 750	431 040
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	109 859	147 895
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	784 567	559 753
	Autres charges (12)					GE	1 030 046	1 239 457
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	100 349 317	100 055 375
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 467 316	1 108 640
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		1 179
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	74 383	153 243
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	38	181
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	571	542
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	74 994	153 968
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 853	37 861
	Différences négatives de change					GS	79	15
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	34 932	37 876
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	40 061	116 091
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 507 377	1 223 552

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	19 049 831	KE		KF	1 341
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre – Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui – Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions * – Dont Composants M2	KP		KQ		KR	2 019
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels – Dont Composants M3	KS	954 284	KT		KU	259 039
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	182 715	KW		KX	85 840
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*	KY	797 681	KZ		LA	283 005
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	359 521	LC		LD	71 309
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	LE	6 318	LF		LG	7 465
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	396 798
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	2 300 522	LO		LP	1 105 477
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	6 985 000	8V		8W	80 380 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1 687 293	1U		1V	948 947
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	8 672 293	LR		LS	81 328 947
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	30 022 646	ØH		ØJ	82 435 766

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence – Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	19 051 173	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	2 019	MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	6 478	MK	1 206 845	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	44 166	MN	224 389	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	IV		MP	26 509	MQ	1 054 177	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	472	MT	430 358	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	13 783	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	396 798	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	79 646	NH	3 326 353	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	84 350 000	ØY	3 015 000	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	1 415 735	2F	1 220 504	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	85 765 735	NK	4 235 504	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	85 845 381	ØL	26 613 031	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	118 415	PF	32 474	PG		PH	150 889
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	571 805	QA	201 465	QB	6 478	QC	766 792
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	69 513	QE	28 025	QF	21 678	QG	75 860
	Matériel de transport	QH	222 028	QI	157 314	QJ	12 628	QK	366 714
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	226 969	QM	62 541	QN	472	QO	289 039
	Emballages récupérables et divers	QP	2 943	QR	2 928	QS		QT	5 871
TOTAL III		QU	1 093 259	QV	452 276	QW	41 258	QX	1 504 277
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 211 675	ØP	484 750	ØQ	41 258	ØR	1 655 167

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Legid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 332 800	4B	784 567	4C	736 901	4D	1 380 465
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	1 332 800	TV	784 567	TW	736 901	TX	1 380 465
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	185 927	6U	109 859	6V	135 406	6W	160 380
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	185 927	TY	109 859	TZ	135 406	UA	160 380
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 518 727	UB	894 426	UC	872 308	UD	1 540 845
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	894 426	UF	872 307		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 915 000	UM		UN	2 915 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 220 504	UV		UW	1 220 504
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	591 913		482 850		109 063
	Autres créances clients	UX	14 308 120		14 308 120		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	237 710		237 710		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	268 317		268 317		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	786 798		786 798		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP	247 924		247 924		
	Groupe et associés (2)	VC	12 786 663		12 786 663		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	228 292		228 292		
Charges constatées d'avance		VS	158 825		158 825		
	TOTAUX	VT	33 750 072	VU	29 505 504	VV	4 244 567
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 052 899		1 052 899				
	à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	898		898				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 616 854		4 616 854				
Personnel et comptes rattachés		8C	9 024 908		9 024 908				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 045 338		6 045 338				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 490 303		5 490 303				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 971 856		1 971 856				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	5 624		5 624				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	676 630		676 630				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
Produits constatés d'avance		8L	39 246		39 246				
	TOTAUX	VY	28 924 562	VZ	28 924 562				
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 620 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 620 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC SECURITE

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	2 485 885
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	6 434
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	6 434			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	127 118	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	140 409
	Amendes et pénalités	WJ	13 291	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	(20 472)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		– imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme						WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	5 000
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	2 617 258

II. DÉDUCTIONS

							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	135 227
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		– imposées au taux de 0 %						WH	
		– imposées au taux de 19%						WP	
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		– imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement*							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9			Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI)	XG	3 705 650
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	3 840 878

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 1 223 620
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 1 223 620

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A
1 / 1

Désignation

SAS SAMSIC SECURITE
440319101 IS1

31/12/2017

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
DONS	5 000

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS SAMSIC SECURITE
440319101 IS1

31/12/2017

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
CICE	3 705 650

Cegid Group

SAMSIC SECURITE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 21.780.000 euros
Siège social : 6 avenue du Professeur André Lemierre
75020 PARIS
440.319.101 R.C.S. PARIS

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés, que le bénéfice de l'exercice 2017 s'élève à 2 485 885 euros.

Nous vous proposons d'affecter cette somme ainsi qu'il suit :

- La totalité au compte « Autres réserves » ..... 2 485 885 euros

Total égal au résultat de l'exercice..... 2 485 885 euros

De sorte qu'après affectation le compte de « Autres réserves » sera ainsi porté de 3 663 650 euros à 6 149 535 euros.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Nous vous demandons de bien vouloir constater pour autant que de besoin qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Le Président

II - DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 11 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter de la manière suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017 s'élevant à 2 485 885 euros :

- La totalité au compte « Autres réserves » ..... 2 485 885 euros

Total égal au résultat de l'exercice..... 2 485 885 euros

De sorte qu'après affectation le compte de « Autres réserves » est ainsi porté de 3 663 650 euros à 6 149 535 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate, en tant que de besoin, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Fait à PARIS
Le 11 juin 2018

La société SAMSIC IV
Associé Unique
Représentée par M. Baudoin DELESCLUSE
Spécialement mandaté
"*Certifié exact*"

Certifié exact

KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

SAMSIC Sécurité S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
SAMSIC Sécurité S.A.S.
6 avenue du professeur André Lemierre - 75020 Paris
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PG/RO/SC/350

KPMG Audit Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Rennes.

Siège social :
KPMG Audit Ouest
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 547 R.C.S. Nantes
TVA Union Européenne
FR 69 51 28 02 547

KPMG

KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

SAMSIC Sécurité S.A.S.

Siège social : 6 avenue du professeur André Lemierre - 75020 Paris
Capital social : €.21 780 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAMSIC Sécurité S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 18 890 106 €uros, sont dépréciés selon les modalités décrites dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 6 juin 2018

KPMG Audit Ouest

Philippe Guillet
Associé

1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	161 068	150 890	10 178	41 310
Fonds commercial	18 890 106		18 890 106	18 890 106
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	1 206 845	766 792	440 053	382 480
Autres immobilisations corporelles	1 722 709	737 486	985 224	824 783
Immobilisations en cours	396 798		396 798	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	100 000		100 000	100 000
Créances rattachées à des participations	2 915 000		2 915 000	6 885 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 220 505		1 220 505	1 687 293
ACTIF IMMOBILISE	**26 613 031**	**1 655 168**	**24 957 864**	**28 810 972**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 900 034	160 380	14 739 654	12 524 299
Autres créances	14 555 708		14 555 708	11 154 281
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	6 000 512		6 000 512	4 678 134
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	158 826		158 826	99 123
ACTIF CIRCULANT	**35 615 080**	**160 380**	**35 454 700**	**28 455 837**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**62 228 111**	**1 815 548**	**60 412 563**	**57 266 809**

1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 21 780 000)	21 780 000	21 780 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 178 000	2 178 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	3 663 650	2 415 241
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 485 885**	**1 248 409**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**30 107 536**	**27 621 650**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 380 465	1 332 800
Provisions pour charges		
PROVISIONS	**1 380 465**	**1 332 800**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 052 900	791 861
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	898	847
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 616 855	5 977 648
Dettes fiscales et sociales	22 532 408	20 208 213
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	682 255	1 289 952
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	39 246	43 836
DETTES	**28 924 562**	**28 312 359**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**60 412 563**	**57 266 809**

2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2017 France	Exercice 2017 Exportation	Exercice 2017 Total	Exercice 2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	-22 114		-22 114	779
Production vendue de services	100 687 498		100 687 498	98 990 986
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	100 665 384		**100 665 384**	**98 991 765**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			33 404	48 730
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 052 980	2 043 743
Autres produits			64 865	79 777
PRODUITS D'EXPLOITATION			**102 816 634**	**101 164 015**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 062 978	1 050 458
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 225 154	20 429 838
Impôts, taxes et versements assimilés			3 252 001	3 025 531
Salaires et traitements			57 515 094	54 400 536
Charges sociales			18 884 867	18 770 865
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			484 750	431 041
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			109 859	147 896
Dotations aux provisions			784 567	559 753
Autres charges			1 030 047	1 239 458
CHARGES D'EXPLOITATION			**100 349 318**	**100 055 375**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 467 316**	**1 108 640**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				1 180
PRODUITS FINANCIERS			**74 994**	**153 968**
Produits financiers de participations			74 384	153 243
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			39	182
Autres intérêts et produits assimilés			572	543
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**34 933**	**37 877**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			34 853	37 862
Différences négatives de change			79	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**40 061**	**116 091**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**2 507 378**	**1 223 552**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			**7 696**	**54 711**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 229	42 210
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 467	12 501
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**49 660**	**45 726**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			13 291	7 269
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			36 369	38 457
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-41 964**	**8 985**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-20 472	-15 872
TOTAL DES PRODUITS			**102 899 324**	**101 372 695**
TOTAL DES CHARGES			**100 413 439**	**100 124 285**
BENEFICE OU PERTE			**2 485 885**	**1 248 409**

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'établissement de BRON a été partiellement transféré à VENISSIEUX (expl. directe). Un nouvel établissement secondaire a été ouvert à BLOIS.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.
Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%

5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 6% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2014. Son taux est porté à 7% à compter du 1er janvier 2017. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.7. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC.
Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ces comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	19 049 832	1 342			19 051 174
Total 1 Incorporelles	**19 049 832**	**1 342**	**0**	**0**	**19 051 174**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....		2 019		2 019	
Installations générales et agencements	182 716	85 841		44 167	224 390
Installations techniques, matériels et outillages	954 285	259 039		6 478	1 206 845
Matériel de transport	797 681	283 006		26 510	1 054 178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	359 522	71 309		473	430 358
Emballages récupérables et divers	6 319	7 465			13 784
Total 2 Corporelles	**2 294 204**	**701 214**	**0**	**79 647**	**2 915 771**
Immobilisations corporelles en cours (2)		396 798			396 798
Acomptes					
TOTAL	**21 350 355**	**1 106 819**	**0**	**79 647**	**22 377 527**

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	118 415	32 474		150 890
Total 1	118 415	32 474	0	150 890
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	69 514	28 025	21 679	75 860
Installations techniques, matériels et outillages	571 805	201 466	6 478	766 792
Matériel de transport	222 028	157 314	12 628	366 714
Matériel de bureau informatique, mobilier	226 970	62 542	472	289 039
Emballages récupérables et divers	2 943	2 929		5 872
Total 2	1 093 260	452 276	41 257	1 504 277
TOTAL	1 211 675	484 750	41 257	1 655 167

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2017	Provision	Valeur Nette au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	6 985 000	80 380 000	84 350 000	3 015 000		3 015 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 687 293	948 947	1 415 736	1 220 505		1 220 505
TOTAL	8 672 293	81 328 947	85 765 736	4 235 505		4 235 505

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 33 750 073 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	4 135 505	0	4 135 505
Créances rattachées à des participations	2 915 000		2 915 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 220 505		1 220 505
ACTIF CIRCULANT :	29 614 569	29 505 506	109 063
Clients	14 308 121	14 308 121	
Clients douteux	591 914	482 851	109 063
Personnel et comptes rattachés	237 710	237 710	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	1 303 041	1 303 041	
Groupe et associés	12 786 664	12 786 664	
Débiteurs divers	228 293	228 293	
Charges constatées d'avance	158 826	158 826	
TOTAL	33 750 074	29 505 506	4 244 568
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances sur les entreprises liées et Effets de commerces

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
ACTIF IMMOBILISE			
Participations			
Créances rattachées à des participations	2 915 000		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	3 373 095		
Autres créances			
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	3 365		
Total	6 291 460	-	-

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions règl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2016	21 780 000		4 593 241		1 248 409		27 621 650
Affectation de résultat			1 248 409		-1 248 409		0
Dividendes							0
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					2 485 885	0	2 485 885
Solde au 31/12/2017	21 780 000	0	5 841 650	0	2 485 885	0	30 107 535
Nombre de titres	2178000						
Valeur nominal	10						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Provisions pour litige prud'homal	1 332 800	784 567	736 902	1 380 465
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provision risques et charges	1 332 800	784 567	736 902	1 380 465
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	185 927	109 859	135 406	160 380
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	185 927	109 859	135 406	160 380
Total général	1 518 727	894 426	872 308	1 540 846
Dotations et reprises exploitations		*894 426*	*872 308*	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 052 900	1 052 900		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	898	898		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 616 855	4 616 855		
Personnel et comptes rattachés	9 024 909	9 024 909		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 045 339	6 045 339		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 490 304	5 490 304		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 971 857	1 971 857		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 625	5 625		
Autres dettes	676 631	676 631		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	39 246	39 246		
TOTAL	**28 924 564**	**28 924 564**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 620 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 620 000			

7.4. Dettes sur les entreprises liées et effets de commerce

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
Dettes financières			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	444 451		
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	17 554		
Total	**462 005**	**-**	**-**

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation %
PRESTA SERVICES CONTRATS	97884.47858	97556.099	0.34%
PRESTA SERVICES CONTRATS FAE	421.22882	-292.95175	-243.79%
PRESTA SERVICES CONTRATS PCA	21.79797	-35.29759	-161.75%
PRESTA SERVICES REFACT	14.1068	0	
ASSISTANCE	2346.60039	1753.68353	33.81%
FORMATION	0	1.5048	-100.00%
LOCATIONS DIVERSES	16.602	7.51968	120.78%
LOCATIONS DIVERSES	4.53084	0.42873	956.80%
RFA/PRESTA SERVICES CONTRATS	-22.1137	0.77898	-2938.80%
RRRA SUR PRESTA DE SERVICES	-21.84748	0	
Total	100665.384	98991.7654	1.69%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 40 061 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS	74 994	153 968
Produits financiers de participations	74 384	153 243
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	39	182
Autres intérêts et produits assimilés	572	543
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	34 933	37 877
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 853	37 862
Différences négatives de change	79	15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	40 061	116 091

8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -41 964 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 696	54 711
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 229	42 210
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 467	12 501
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 660	45 726
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 291	7 269
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 369	38 457
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 964	8 985

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes et pénalités	13 291	6712000
VALEUR COMPTA IMMO CORP. CEDEES	36 369	6752000
Total	49 660	

Nature des produits	Montant	Compte
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	1 229	7720000
PRODUITS CESSION IMMOS CORPORELLES	6 466	7752000
Total	7 695	

8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société SAMSIC SECURITE est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC SAS .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	2 507 378	20472	2 527 850
Résultat exceptionnel à court terme	-41 964		-41 964
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	2 465 414	20472	2 485 886

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

		Exercice 2017
Bénéfice comptable de l'exercice		2 485 885
1. Réintégrations fiscales		131 373
2. Déductions fiscales		-3 840 878
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 223 620
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		**1 223 620**

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	49.34	10.05	59.39
Agents de maîtrise, techniciens et employés	299.74	50.01	349.75
Ouvriers	1 680.24	192.30	1 872.54
TOTAL	2 029.32	252.36	2 281.68

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **93.96%** dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**

9.3. Liste des filiales et des participations

9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SAMSIS SECURITE	100 000	707	100	100 000	
GUYANE	- 42 961	- 140 481		100 000	

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.4. Engagements hors bilans

9.4.1. Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	49 354
Engagement retraite	1 079 840